

Rapport d'évaluation 2013-2016

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : Fondation Concours de Genève – Geneva international music competition (ci-après le Concours)

Parties subventionnantes :

- Canton : département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
- Ville de Genève : département de la culture et du sport (DCS)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné

L'organisation d'un concours international pluridisciplinaire à fort rayonnement, depuis sa création en 1939, contribue à la richesse musicale genevoise et à la renommée de Genève en général. Le but du Concours est l'organisation annuelle d'un concours de musique pluridisciplinaire. Cette dernière caractéristique, qui constitue la véritable identité du Concours, se décline désormais sous la forme d'une alternance annuelle entre concours d'interprétation et concours de composition. C'est ainsi qu'on aura, les années paires, deux ou trois concours d'interprétation musicale, et les années impaires un concours de composition ainsi qu'une série de concerts et tournées avec les lauréats.

Le Concours s'efforce d'atteindre son but en réunissant des jurys prestigieux et compétents, en soignant la programmation de ses épreuves, qui font la part belle à la musique contemporaine et en collaborant avec les différentes institutions musicales du canton.

Le Concours s'attache aussi à soigner la promotion et les débuts de carrière de ses lauréats, en travaillant avec une agence de concerts, en contribuant financièrement à l'organisation de tournées et en organisant lui-même des concerts à Genève, en Suisse et à l'étranger. Il s'efforce également de mettre tout en œuvre pour que ses lauréats puissent enregistrer des disques et se faire connaître internationalement.

En complément des compétitions elles-mêmes, le Concours organise des cours de maître en collaboration avec les Hautes Ecoles de Musique de Genève et Lausanne, des événements annexes tels que projection de film ou expositions et des actions de médiations en faveur du jeune public.

Les objectifs du Concours ont été réaffirmés et adaptés à l'époque actuelle : le nombre de disciplines a été réduit, la promotion et la communication ont été renforcées, le Concours s'est ouvert au sponsoring et continue à œuvrer à sa stabilité financière.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la République et canton de Genève, la Ville de Genève et la Fondation Concours de Genève – Geneva international music competition.

Durée du contrat : du 01.01.2013 au 31.12.2016 (4 ans)

Période évaluée : du 01.01.2013 au 31.12.2015 + éléments connus de l'exercice 2016

Objectif 1. Organiser au moins 2 concours d'interprétation tous les deux ans				
Indicateur : Nombre d'inscriptions				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible		120 (total)		120 (total)
Résultat réel		295		87
<p>Commentaires : Seule année pour laquelle existent des chiffres (en attendant 2016), 2014 fut particulièrement positive en ce qui concerne les inscriptions. Il s'agissait de deux disciplines très populaires : le piano (169 inscrits) et la flûte (126 inscrits). En 2016, les disciplines choisies sont le chant et le quatuor à cordes. Il conviendra donc de considérer la conformité de l'objectif avec une discipline de groupe (quatuor) qui ne saurait drainer autant de monde qu'un instrument individuel.</p>				
Indicateur : Nombre d'auditeurs lors des épreuves et des finales				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible		3'000		3'000
Résultat réel		2'875		3'093
<p>Commentaires : Pour le seul concours d'interprétation organisé à ce jour, on s'est approché très près de la valeur cible. A noter qu'en résultat financier, la recette de billetterie était en 2014 la plus élevée depuis 15 ans. Cela s'explique par une nouvelle politique tarifaire et une certaine restriction des invitations (les invitations sont pour l'essentiel des contrepartitions dues aux partenaires financiers).</p>				
Indicateur : Jurés				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible		18		18
Résultat réel		14		14
<p>Commentaires : Le Concours a volontairement réduit en 2014 le nombre des jurés à 7 par discipline, pour des raisons budgétaires. En 2016, le concours de chant se fera avec 9 jurés, mais à l'avenir la fondation a décidé de se limiter à 7 membres, qui suffisent au bon fonctionnement du jury. La valeur cible devra donc être modifiée dans la prochaine convention. Cette mesure fait partie d'un ensemble de décisions prises par le Concours pour solidifier son assise financière en période de restrictions budgétaires.</p>				

Objectif 2. Organiser tous les deux ans un concours de composition

Indicateur : Nombre de participants reçus

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	140		140	
Résultat réel	68		109	

Commentaires : En 2013, le peu d'inscriptions est assez décevant. Certes, le concours de composition était nouveau dans ce format et le sujet était compliqué (pièce pour flûte et ensemble). En 2015, un programme plus classique (quatuor à cordes) a permis de redresser la barre en vue de continuer dans cette voie lors de la prochaine période. Toutefois, il semble que la valeur cible soit un peu trop ambitieuse et même contraire à la réalité du marché; elle sera revue pour la nouvelle convention.

Indicateur : Nombre d'auditeurs lors de la finale

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	200		200	
Résultat réel	134		166	

Commentaires : Progression notable. L'objectif sera certainement atteint durant la période suivante, lors de laquelle le prix de composition sera encore davantage mis en évidence et rendu plus populaire par des programmes avec orchestre. La fondation tentera peut-être aussi l'organisation de la Finale dans une salle plus grande, ce qui peut favoriser la venue d'un public plus large. Pour autant, ce résultat reste honorable pour une soirée de créations musicales contemporaines.

Objectif 3. Développer la promotion des lauréats

Indicateurs : Nombre de concerts organisés par le Concours

	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	4		4	
Résultat réel	5		12	

Commentaires Depuis 2013, ces concerts sont organisés dans le cadre du Festival des lauréats. Le format du Festival peut varier selon les années et en fonction du budget alloué. 2013 avait été volontairement modeste, 2015 volontairement plus ambitieux, d'où la différence. Dans les deux cas, les concerts sont de format variable, du simple récital au concert avec orchestre symphonique.

Indicateur : Nombre de concerts proposés aux lauréats				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	45	45	45	45
Résultat réel	50 (+5 ci-dessus)	33	42 (+ 12 ci-dessus)	27
<p>Commentaires : Ces concerts sont proposés et organisés par ProMusica, qui gère pour le compte du Concours le programme de soutien aux lauréats. Son objectif contractuel porte sur une trentaine de concerts par année.</p> <p>2013 a été l'une des meilleures années depuis la création du programme en 2003 : le Concours profite de l'addition des deux Premiers prix de quatuor 2011 et du Premier prix de piano 2012, tous trois très demandés. En 2014, retour à la réalité d'un marché de plus en plus resserré, victime de la crise et désormais moins perméable aux actions de type promotion. En 2015 la barre est redressée avec la promotion des lauréats 2014, qui ont été très appréciés. Des projets de tournée ont aussi été concrétisés.</p> <p>A l'avenir, d'ailleurs, la fondation pense nécessaire de diversifier son programme, en ne se concentrant pas que sur le nombre de concerts : elle y adjointra des tournées, des enregistrements et une activité de conseil qui s'avère indispensable.</p>				
Indicateur : Nombre d'auditeurs lors des concerts des lauréats organisés par le Concours				
	2013	2014	2015	2016
Valeur cible	1'000		1'000	
Résultat réel	1328		1524	
<p>Commentaires : Les concerts organisés par le Concours sont désormais regroupés, sauf exception, au sein du Festival des lauréats, qui a lieu tous les deux ans. Si l'objectif est atteint, le résultat 2015 reste décevant : avec un nombre de concerts nettement plus important qu'en 2013, on s'attendait à une meilleure performance. Le programme était alléchant, mais il n'y avait pas de grands noms, contrairement à 2013. Une stratégie qu'il faudra revoir en 2017.</p>				

Observations de la Fondation Concours de Genève – Geneva international music competition:

La période a été marquée par l'introduction d'un **nouveau modèle artistique**, mettant en avant, les années impaires, un Prix de composition ambitieux, couplé à un Festival des lauréats jusqu'alors inédit, et les années paires l'organisation traditionnelle de concours d'interprétation pluridisciplinaires.

Ce modèle avait une double ambition : la consolidation de l'assise financière de l'institution et le développement de ses activités artistiques, objectifs qui, à ce jour (fin 2015) ont été largement atteints.

Sur le plan artistique, cette période a été marquée par l'avènement du **Prix de composition**, dont le succès a surpris ceux qui ne croient guère à la popularité de la création musicale contemporaine. En deux éditions (2013 et 2015) le Concours de Genève a pris place dans le champ jusqu'alors très confidentiel des concours de composition, démontrant que l'attrait pour cette discipline ne demande qu'à se développer. Ses lauréats, l'un coréen, l'autre japonais, ont largement profité de leur prix pour développer leur carrière.

Dans le même temps, le Concours de Genève a poursuivi sa mission traditionnelle en organisant quatre **concours d'interprétation** : piano et flûte en 2014, chant et quatuor à cordes en 2016. Dans l'attente des résultats 2016, on ne peut que se féliciter du niveau exceptionnel et de la réussite des concours 2014, qui ont révélés des artistes exceptionnels, parmi lesquels deux très jeunes musiciens coréens : Ji-Yeong Mun, Premier Prix de piano et Yubeen Kim, Deuxième Prix de flûte. Tous les deux entament désormais des carrières fulgurantes alors qu'ils n'ont pas encore 20 ans.

Les **Festivals des lauréats**, organisés en 2013 et en 2015 ont contribué à installer l'idée d'une communauté internationale des lauréats du Concours de Genève : des dizaines de jeunes artistes, réunis par leur seule appartenance au club choisi des lauréats de notre compétition ont démontré qu'ils n'avaient pas été couronnés par hasard. Plus d'une trentaine de concerts, près de cinquante artistes, des milliers de spectateurs ont fait de ces nouveaux festivals une expérience unique et émouvante.

Tout au long de ces quatre années, le Concours de Genève a mené à bien d'autres activités marquantes, pour ses lauréats comme pour le public genevois :

- 3 **tournées** internationales ont mené nos lauréats en Asie et en Amérique du Sud
- 2 **enregistrements** ont consacré durablement nos artistes.
- Le programme de **soutien et d'aide** à la carrière a permis à nombre de lauréats de jouer ici et ailleurs, dans des festivals de renom et avec des orchestres de qualité et de réaliser leurs projets.
- 4 **cours de maître** ont été organisés.
- Des **actions de médiation** envers les jeunes leur ont permis de découvrir le travail d'un jury en développant l'écoute active et en affinant leur jugement artistique.
- Les finales des concours successifs, qu'ils soient de composition ou d'interprétation ont toutes été enregistrées et **diffusées en streaming** sur internet, remportant souvent (comme en 2014) des succès d'audience relevés par nos partenaires audiovisuels.

Ajoutons à cela la célébration d'un **anniversaire exceptionnel** (75 ans), mis en lumière par l'édition d'un très beau livre historique et par la production d'un coffret de CDs réunissant les meilleurs moments du concours depuis sa fondation.



Observations de la Ville de Genève (DCS) et du Canton (DIP) :

Le 75^{ème} anniversaire de l'institution en 2014 aura confirmé le Concours parmi les plus anciennes compétitions musicales au monde, la période évaluée aura également vu une évolution importante par l'introduction, en 2013, d'une nouvelle formule alternant interprétation et composition.

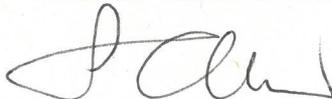
En intégrant un prix de composition de renommée internationale et en développant son programme de tournées et d'accompagnement des lauréats, le concours renforce sa présence sur le plan international et s'invite à résonner dans les centres musicaux européens.

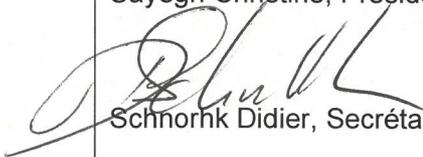
Sur le plan financier, le découvert qui figurait au bilan du 31.12.2012 a pu être compensé grâce à l'excellent résultat enregistré en 2013. Les différentes options stratégiques prises par le Concours durant la période de cette convention, le partenariat renouvelé avec une prestigieuse maison horlogère ainsi que le soutien renforcé de la Ville et du Canton ont permis au Concours de retrouver une certaine stabilité sur le plan financier et de mener à bien les projets annoncés, notamment la reprise du prix Reine Marie José en alternance avec les concours d'interprétation.

Il est à relever que les recettes propres du Concours étant naturellement limitées, l'institution mène un effort important en matière de sponsoring et a su diversifier ses ressources. Toutefois, son budget actuel ne lui permet de répondre que partiellement aux nombreux défis liés aux nouvelles technologies en matière de médiatisation et de diffusion (TV, streaming, chaînes culturelles). Or, les collectivités, comme le Concours, sont convaincues de l'importance du développement des activités de celui-ci en dehors de Genève afin de rester une référence au niveau international.

Bien que les résultats de certains indicateurs, en lien notamment avec le concours de composition, restent en dessous des cibles visées pour la période, la Ville et le Canton considèrent que les trois objectifs fixés pour la période 2013-2016 sont remplis.

Pour la Fondation Concours de Genève – Geneva international music competition


Sayegh Christine, Présidente


Schnorhk Didier, Secrétaire général

Genève, le

29.11.2016



Pour la Ville de Genève

Ménétreay Jacques, conseiller culturel

Cominoli Nicolas, conseiller scientifique

Genève, le 6. 12. 2016

Pour la République et canton de Genève

Gentinetta Marcus, conseiller culturel

Falciola Elongama Marie-Anne, contrôleur
de gestion

Genève, le 8.12.2016